

Un regard sur la rentrée.

«*Un regard sur la rentrée*» : c'était le sujet que m'avait demandé notre atelier «Faits de société» lors de sa dernière réunion. C'est une rentrée contrastée : apaisée là où on attendait des blocages, difficile et même franchement douloureuse dans d'autres secteurs, le premier degré ou les étudiants. Ce regard est évidemment partiel et demandera à être complété, voire corrigé, dans les mois qui viennent.

Un des principaux enjeux, c'était la mise en place du nouveau bac, commandant la réforme du lycée... Effectivement, sous cet angle, les heurts et les blocages redoutés ne se sont pas produits... Les mauvaises nouvelles sont arrivées d'ailleurs : le suicide d'une directrice d'école à Pantin le 21 Septembre a jeté une lumière crue sur la situation du premier degré et de ses acteurs, la tentative de s'immoler par le feu d'un étudiant devant le CROUS de Lyon le 8 novembre révèle la précarité de la vie des étudiants.

1. La réforme du lycée et la mise en place du Bac 2021.

- Bref rappel de l'architecture d'ensemble :

Alors que jusqu'à maintenant le bac arrivait au terme de séries, ou filières, cylindriques : séries L, ES, S, etc..., c'est une toute autre organisation qui se met en place. Elle arrive au niveau de la classe de 1ère à cette rentrée et elle se caractérise par :

- un tronc commun pour tous les élèves,
- un choix de spécialités en fonction d'une orientation éventuelle,
- l'introduction d'une part significative de contrôle continu.
- des temps consacrés à l'aide à l'orientation.

- Quelques éléments sur la situation à la fin octobre 2019.

Il s'agit simplement des premières impressions et non d'une analyse exhaustive ! Pierre MATHIOT, Directeur de Sciences-Po Lille et inspirateur de la réforme déclare dans une interview du 20 octobre «*Les élèves ne semblent pas mécontents*», alors que dans «*Le Parisien*» le Ministre se félicite aussi : «*Les élèves se sont emparés de la liberté offerte par la réforme*».

- Grâce à un travail acharné des proviseurs et de leurs équipes pendant les vacances, les élèves ont pu, globalement, avoir les spécialités qu'ils désiraient. Dans certains lycées, il y a plus de cinquante combinaisons de spécialités différentes...
- Contrairement à ce qui était prévu, ou redouté, les élèves n'ont pas reproduit les anciennes filières. Ainsi la combinaison *Math - Sciences de la vie et de la Terre - Sciences physiques*, qui reproduit l'ancienne série S, n'a-t-elle été choisie que par un peu plus du quart des élèves, alors que la série S en représentait plus de la moitié précédemment.
- Parmi les problèmes qui ont surgi et qui n'avaient pas été vraiment anticipés : le fonctionnement des conseils de classe. Dans l'ancien système, mis à part l'enseignement des LV2 (seconde langue) et quelques options, le «groupe classe» était stable. Désormais le tronc commun ne concerne guère que 40 % du temps hebdomadaire, l'enseignement par spécialité en représente une grande partie : comment faire pour entendre en conseil de classe l'avis des professeurs de ces spécialités ? Faudra-t-il trouver un autre mode de fonctionnement autour du Professeur principal, faire des conseils par spécialités ? On pourrait se contenter d'une communication écrite de la part des enseignants de spécialité, mais on sait bien qu'en Conseil de classe le débat est essentiel.

- Des défis encore devant nous :

✚ L'organisation du contrôle continu :

«L'évaluation continue des élèves ne doit pas donner lieu à des périodes successives de «bachotage» : elle accompagne le lycéen dans son parcours et permet de vérifier naturellement sa progression. Inscrites dans le cours normal de sa scolarité, les épreuves communes lui permettent de cumuler régulièrement ses acquis pour l'obtention du baccalauréat»

- **Rappel** : la note finale du Bac tiendra compte des notes du Livret scolaire (10 %), des résultats des épreuves communes de contrôle continu (EC3) (30 %) et des épreuves finales (60%).

- **Enjeu immédiat** (janvier 2020) : l'organisation de ces EC3, avec toutes les craintes exprimées depuis longtemps par les enseignants. Comment sera garantie l'égalité entre tous les candidats ? Les sujets sont nationaux composés par des groupes disciplinaires et des inspecteurs régionaux, ils sont choisis par le chef d'établissement sur une «banque nationale de sujets» transmise par internet.

- Il y aura des banques nationales de sujets, les copies seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de la classe. Un stress étendu à toute l'année scolaire ? Surcharge des enseignants ? Un bouleversement de la vie des lycées ? Toutes les questions ne sont pas levées

- Les élèves composent dans leur établissement, le même jour et à la même heure, ou dans un établissement voisin.

- Les professeurs ne peuvent pas corriger les copies de leurs propres élèves, des procédures d'harmonisation des notes sont prévues pour garantir l'égalité de tous.

- Les épreuves sont numérisées et archivées.

✚ **Utilisation des 54 heures destinées à l'accompagnement de l'orientation**, et formation des enseignants et des professeurs principaux dans ce domaine.

✚ **L'organisation du grand oral**, nouvelle épreuve du bac. Quel sera son contenu et ses modalités de préparation pendant l'année ? On sait que ce grand oral a été interrogé vigoureusement à cause des inégalités qu'il risque de révéler, en fonction de l'origine sociale des élèves.

2. «Parcours sup» : va encore mieux faire....

Parcours Sup est le système d'admission à l'entrée de l'Enseignement supérieur qui remplace depuis l'an dernier APB (Admission Post-Bac).

- En 2019, 640 000 candidats (en chiffres arrondis) étaient issus directement de l'Enseignement secondaire, 150.000 en demande réorientation après un échec de leur première année ou arrivant de l'étranger, et une catégorie en forte hausse (110.000) : des adultes qui veulent recommencer des études. En juillet 58.000 candidats restaient sans affectation contre 65.000 l'an dernier : une baisse sensible mais une proportion encore trop importante.

- une forte progression des candidats lycéens, une stabilité des demandes de réorientation.

- Une nouveauté : la forte croissance du nombre d'adultes en reprise d'études (+ 40 %) ce qui s'explique par le fait qu'APB (Admission Post Bac), le système précédent, était réservé au moins de 26 ans.

- Parcours-sup concerne de plus en plus d'établissements et tend à devenir un guichet unique

- Un gros bug en avril 2019 : 70.000 candidats avaient reçu un message leur annonçant qu'ils étaient pris dans une formation, suivi d'un autre message leur indiquant qu'ils étaient rétrogradés sur une liste d'attente. C'était semble-t-il la faute au surbooking dans certaines formations

- Quelques nouveautés ou aménagements prévisibles :

- Une augmentation de 600 formations sur les 11.500 qui existent déjà.

- Amélioration des fiches concernant la présentation des établissements .

- Liens renforcés avec les établissements privés et amélioration des informations mutuelles.

- Contrôler les pratiques de surbooking à l'origine du bug de mai 2019.

- Adapter les procédures à l'augmentation du nombre d'adultes qui souhaitent se reconvertir alors qu'actuellement Pacoursup est surtout adapté à ceux qui entrent en formation initiale.

2. L'envers du décor : le malaise en premier degré et chez les étudiants

Les difficultés sont évidemment plus nombreuses, deux parmi les plus marquantes :

En premier degré :

Pendant le week-end du 21 Septembre, Christine RENON, directrice d'une école de Pantin a mis fin à ses jours.

Dans la lettre qu'elle a laissée, elle détaille le poids du quotidien :

- Les difficultés avec la violence qui monte chez les élèves, le rapport aux parents qui s'est profondément modifié.
- Mais surtout le poids des tâches administratives qui se développent continuellement sans compensation par l'augmentation de décharges horaires (ces décharges sont attribuées proportionnellement au nombre de classes de l'école)
- L'absence de statut spécifique des directrices et directeur d'école , et qui les met en porte-à faux : c'est l'inspecteur qui a autorité sur les enseignants, le directeur gère le quotidien de l'école, de plus en plus complexe.

Les conditions précaires des étudiants

Le 8 novembre, un étudiant, Anas K a tenté de mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu. Il s'était vu refuser sa bourse. Et pourtant, la Président d'une université lyonnaise rappelle que les Universités «*ne peuvent pas tout prendre en charge*» malgré la mise en place d'aides spécifiques et toutes les améliorations récentes.

Les protestations s'étendent actuellement à d'autres universités révélant le malaise des étudiants en France.

Ces indications sont bien trop sommaires et ne donnent qu'une impression générale. Les semaines qui viennent la confirmeront ou la contrediront. La mise en place du nouveau bac et du lycée qui le prépare demande du temps, des changements de mentalités... La crise du monde étudiant est, comme toujours, le signe d'un malaise de la société et des interrogations existentielles sur son avenir...

André BLANDIN, Antenne Sociale Novembre 2019